



L'innovation maritime au sein de France 2030 : les filières d'excellence de demain

Paris, le 22 mai 2024 – Alors qu'un nouveau contrat stratégique de filière des industriels de la mer signé fin mars met en exergue l'innovation et la recherche et développement comme l'un des quatre piliers essentiels de la stratégie de la filière, les Pôles Mer (Bretagne Atlantique et Méditerranée) reviennent sur une année 2023 particulièrement prolifique pour l'innovation maritime. Sous l'impulsion notamment des dispositifs France 2030, parmi lesquels le maritime a su trouver sa place, ce dynamisme et ces avancées remarquables soulignent l'engagement du secteur maritime à répondre efficacement aux enjeux actuels et futurs.

Le rôle de catalyseur du programme France 2030

Lancé en 2021, ce programme ambitieux prévoit un budget de 54 milliards d'euros pour stimuler la compétitivité et l'innovation à travers les entreprises et les organismes de recherche. Avec un double objectif de décarbonation de l'économie et de soutien aux acteurs émergents, France 2030 vise à développer les filières d'excellence de demain.

A la différence de certaines industries comme l'aéronautique, l'automobile ou le spatial, dont les objectifs étaient spécifiquement affichés dans France 2030, la filière maritime a pu positionner ses projets dans plusieurs objectifs France 2030 grâce à la grande variété de sujets qu'elle permet d'adresser (décarbonation, biotechnologies, souveraineté alimentaire...). **Au total, 4 de ses 10 objectifs et 3 de ses 6 leviers sont applicables à l'innovation maritime et ont vu des projets d'innovation financés.**

Un bilan positif pour les acteurs du maritime en 2023

En 2023, sur les 102 projets innovants labellisés par les Pôles Mer Bretagne Atlantique et Méditerranée, 55 ont émergés et contribué à France 2030.

Les objectifs France 2030 adressés par les projets labellisés par les Pôles Mer :

Objectif 2 : Devenir le leader de l'hydrogène vert

Objectif 3 : Décarboner notre industrie

Objectif 6 : Investir dans une alimentation saine durable et traçable

Objectif 10 : Investir dans le champ des fonds marins

Les leviers France 2030 adressés par les projets labellisés par les Pôles Mer :

Levier 3 : Développer les talents en construisant les formations de demain

Levier 4 : Maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres

Levier 5 : S'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation

Levier 6 : Accélérer l'émergence, l'industrialisation et la croissance des startups

Ces projets, représentant un budget total de plus de presque 1 Md€ (905M€ exactement), ont été rigoureusement sélectionnés et accompagnés pour leur adéquation avec les ambitions de décarbonation et d'innovation du programme. Une attention particulière a été portée sur l'exploration des fonds marins et le soutien aux acteurs émergents.

Ces bons résultats pour le secteur de l'économie bleue Française ont également été générés grâce l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Conseil d'orientation de la Recherche et de l'Innovation de la filière des Industriels de la mer (CORIMER). Depuis sa création en 2018, le CORIMER a joué un rôle crucial dans le financement en constituant un guichet national unique d'orientation des projets d'innovation en lien avec la filière des industriels de la mer. 10 des 13 projets lauréats de l'AMI CORIMER édition 2023 ont été soutenus et labellisés par les Pôles Mer.

En 2024, les Pôles Mer poursuivent la belle dynamique de 2023 avec l'ouverture de nouveaux guichets France 2030.

Focus sur l'objectif 10 dédié aux « Grands fonds marins »

Concernant l'objectif « grands fonds marins », la dynamique R&D est illustrée par les résultats de l'appel à projets sur les "grands fonds marins", annoncés le 22 avril par Hervé Berville, secrétaire d'État chargé de la Mer et de la Biodiversité. Cet appel à projets a mobilisé l'écosystème maritime dès le début de 2022, impliquant une centaine d'acteurs industriels et de recherche. Ils travaillent à développer des drones, des robots, des systèmes de gestion de missions, ainsi que des équipements de détection et de traitement de données avancés, tous destinés à renforcer la connaissance et la surveillance de nos océans et des grands fonds. Quelques projets sont donnés en exemple ci-après.

D'autres actions autour de l'emploi/formation ont été menées par les Pôles autour de l'objectif 10 « Grands fonds marins ». En effet, la joint-venture des Pôles Mer accompagnés de leurs partenaires, l'Université de Toulon, l'ENSTA Bretagne, le Campus national des industries de la mer, le Cluster maritime français, lauréate de l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir, a réalisé l'étude CEMAFOM, diagnostic de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et compétences du domaine des grands fonds marins.

Exemples de projets déjà financés 'France 2030' labellisés par les Pôles Mer en 2023

Objectif 2 : Devenir le leader de l'hydrogène vert

- [LIQHYD](#), porté par Absolut Hydrogen, vise à développer et construire un système de liquéfaction H2 implanté sur le navire éolien FARWIND, qui capte l'énergie du vent en haute mer, gisement exceptionnel aujourd'hui inexploité. Ces navires-énergie sont propulsés par le vent et transforment le courant-vitesse en électricité, transformée en H2 stockée à bord. Budget Global : 10,3 M€. Lauréat de l'AMI CORIMER.

Objectif 3 : Décarboner notre industrie

- [SILENSEAS](#), porté par les Chantiers de l'Atlantique, vise à développer et réaliser un navire démonstrateur à propulsion hybride vélique/électrique/GNL appliqué à un grand navire à passagers. Budget global, 43 M€. Dans ce cadre, un projet de première usine

“[TGMC](#)”, porté par SolidSail Mast Factory (un consortium de 6 industriels), vise à créer une nouvelle unité de production dédiée aux grands mâts composite carbone pour la propulsion vélique de grands navires.

- [ACC](#), porté par la startup ACCWING, vise à soutenir le développement du concept d’aile ACCWING. Celui-ci est un concept d’aile à cambrure variable, légère, arisable et affalable, très performant et avec très peu de composants métalliques, à destination de tous types de navires, y compris les plus grands. Budget 3.5 M€. Lauréat du concours i-Nov.
- [NEMO](#), porté par France Energies Marines et le Fraunhofer IWES, vise l’élaboration de nouvelles méthodes pour la mesure et la modélisation de la turbulence éolienne en mer. Budget 2 M€. Financement : France Energies Marines, partenaires et membres ; régions Sud et Occitanie ; France 2030.

Objectif 6 : Investir dans une alimentation saine durable et traçable

- [PROMALG-HEALTH](#), porté par l’Université de Bretagne Sud, vise à proposer de nouveaux aliments et ingrédients enrichis en protéines à partir de macro-algues vertes et rouges cultivées pour le secteur de la santé. Budget global, 7,7 M€

Objectif 10 : Investir dans le champ des fonds marins

- [P6000](#), porté par Accuwatt Technologies vise à développer une batterie équipression modulaire sécurisée et de haute densité énergétique pour l’exploration et la résidence en grands fonds (AUV, HROV, véhicules résidents, observatoires en grandes profondeurs, stations de docking, etc.). Budget global, 2,8 M€. Lauréat de l’AAP « Grands fonds marins ».
- [DESPOT](#), porté par Arkeocean, permettra à des essaims composés d’un nombre illimité de drones autonomes sous-marins (AUVs) opérant jusqu’à 3000 mètres de profondeur de se positionner et de se guider avec une précision de moins de 5 mètres. . Budget global, 5,7 M€. Lauréat de l’AAP « Grands fonds marins ».
- [PICCARD](#), porté par Elwave, cherche à étudier et à développer de nouveaux capteurs électromagnétiques et photosensibles pour les abysses et leurs enjeux en s’inspirant des principes du biomimétisme marin. Budget global, 1,7 M€. Lauréat de l’AAP « Grands fonds marins ».

Levier 3 : Développer les talents en construisant les formations de demain

- [CEMAFOM](#), porté par la joint-venture des Pôles Mer est un diagnostic de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et compétences dans le domaine des grands fonds marins. Budget 0,13 M€. Lauréat de l’AAP « compétences et métiers d’avenir ».

Levier 5 : S'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation

- Le [PUI Provence](#), porté par Aix-Marseille Université, a trois objectifs principaux : sensibiliser et former les étudiants et les chercheurs à l'innovation ; accroître la recherche partenariale auprès des entreprises ; créer des entreprises deeptech. L'économie bleue en est un des axes prioritaires. Le PUI s'appuie sur des financements de CISAM+ et de la Fondation A*Midex. Budget 6 M€. Lauréat de l'AAP « Pôles universitaires d'innovation ».

Levier 6 : Accélérer l'émergence, l'industrialisation et la croissance des startups

- [CWS PROD](#), porté par CWS Morel, vise à créer une usine de fabrication de voiles rigides à profil à haut rendement pour les navires de commerce. Budget global, 26 M€
- [INDUSDRONES](#), porté par Seaowl Technology, vise à l'implantation sur un territoire d'industrie en région toulonnaise d'un outil industriel permettant l'intégration et les tests de séries de navires autonomes de 10 à 80 mètres, qui résultent de précédents projets innovants issus du CORIMER. Budget 6 M€. Lauréat de l'AMI CORIMER et de l'AAP « Première Usine ».
- [ESSAIM](#), porté par la startup DEESS, consiste à mettre en œuvre un essaim de micro-drones sous-marins réalisant une couverture photogrammétrique des fonds marins sur de grandes superficies permettant l'inventaire et le suivi des écosystèmes benthiques à l'échelle des océans. Budget 1 M€. Lauréat du concours i-Lab.

A propos des Pôles Mer :

Les **Pôles Mer (Bretagne Atlantique et Méditerranée)** sont des pôles de compétitivité ayant pour objectif de soutenir l'innovation et le développement économique dans le secteur maritime et principalement sur les thématiques suivantes : sécurité et sûreté maritimes, naval et nautisme, ressources énergétiques et minérales marines, ressources biologiques marines, littoral et environnement marins, ports, infrastructures et logistique. Ils associent des acteurs tels que, les PME, les grandes entreprises, les infrastructures de recherche et de formation et favorise le développement de projets collaboratifs, de recherche et de développement.